



UN PLUS BIO, PREMIER RÉSEAU NATIONAL DES CANTINES BIO

Loi Alimentation à l'Assemblée nationale : pour une exception en restauration collective

*La politique alimentaire de nos cantines est discutée à partir d'aujourd'hui à l'Assemblée nationale dans le cadre de la loi programme Alimentation. Une belle opportunité pour transmettre aux parlementaires **les mesures clefs** qui pourraient vraiment changer la donne*

BONNES INTENTIONS

Une loi qui inscrit 50 % de bio et de signes officiels de qualité comme objectif en restauration collective d'ici à 2022 indique que le gouvernement prend au sérieux les enjeux de politique alimentaire dont onze millions de consommateurs quotidiens dépendent en mangeant hors de chez eux.

RISQUE D'INERTIE LÉGISLATIVE

En 2008, le Grenelle de l'environnement assignait l'objectif de 20 % de bio en restauration collective à l'horizon 2012. Dix ans plus tard, le bio plafonne à 3 % des achats dans les cantines, preuve qu'une bonne intention ne produit pas toujours les effets escomptés. Après le projet de loi sur l'ancrage territorial de l'alimentation courageusement porté par Brigitte Allain en 2017 mais sacrifié par des postures politiciennes, cette nouvelle loi d'intention risque d'aboutir à la même inertie.

ACCOMPAGNEMENT

Une loi sans contraintes ni incitations financières est-elle une loi compromise ? Les collectivités locales déjà engagées dans le changement de politique alimentaire ou qui cherchent à évoluer trouveront toujours de nouvelles solutions, validées par l'expérience au sein du réseau Un Plus Bio, à savoir : manger mieux pour pas plus cher. Mais celles qui hésitent à franchir le pas risquent de faire du surplace sans accompagnement ni incitation.

NOTRE RECETTE DU SUCCÈS

Six mesures saines et fortes recommandées par le réseau national d'Un Plus Bio :

Mesures organisationnelles : un plan ambitieux d'accompagnement et de formation

1. *Inciter les collectivités à coopérer entre elles*, notamment en partageant des méthodes et des expériences, comme au sein du Club des Territoires Un Plus Bio. Mobiliser des moyens pour accompagner cette transition.
2. *Développer l'accès à la formation* à une alimentation bio pour tous les acteurs de la restauration collective (agents et élus).
3. *Inciter les collectivités à définir leur propre souveraineté alimentaire* : avoir la maîtrise de ce qui est mangé sur leur territoire en conservant une certaine souplesse au regard des situations locales.

Mesures financières : du concret !

1. *Aides spécifiques à l'investissement* pour aménager des légumeries et adapter/rénover les outils de restauration.
2. *TVA des produits bio alignée sur celle des médicaments*. Une alimentation saine est source de prévention et d'économies pour la santé publique : abaisser le taux actuel de 5,5% à 2,1%.
3. *Reconnaître comme le propose le réseau Agores une « exception alimentaire » dans le code des marchés publics* pour faire sortir les commandes d'alimentation de la procédure d'appels d'offres conventionnelle.
3. *Bonus financier* pour les sites de restauration collective dépassant 30 % de bio local. Par exemple avec une valorisation de la part variable de la DGF (Dotation globale de fonctionnement).

UN PLUS BIO, C'EST QUI ?

Premier réseau national des cantines bio, [Un Plus Bio](http://unplusbio.org) est une association qui fédère et met en réseau les territoires et acteurs engagés dans une restauration collective de qualité afin de les aider à réussir les changements alimentaires vers plus de bio et de local. En 2013, elle a créé le Club des Territoires qui réunit, à ce jour, une soixantaine de membres (liste [ici](#)) : départements, parcs naturels régionaux, pays, villes, communautés de communes et villages. En novembre 2015, Un Plus Bio a publié « [Quand les cantines se rebellent](#) », *manifeste pour une restauration collective bio, locale, saine et juste* (éd. Court-Circuit, 96 pages, 9 €, 2017).

CONTACTS

Gilles PÉROLE - *Président* **06 32 60 15 05**
Stéphane VEYRAT - *Directeur* **06 74 20 19 08**
Julien CLAUDEL - *co-auteur de « Quand les cantines se rebellent »* **06 76 76 24 33**
Mail : contact@unplusbio.org www.unplusbio.org